



**Licence Langues, littératures et civilisations étrangères
(LLCE)**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE). 2011, Université d'Angers. hceres-02036365

HAL Id: hceres-02036365

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036365>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI12000848

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères de la licence Arts, lettres, langues de l'Université d'Angers propose quatre parcours pour trois langues : trois parcours monovalents Anglais, Espagnol et Allemand, et un parcours bivalent qui se décline en deux possibilités : Anglais-Espagnol et Anglais-allemand.

Cette formation a pour objectif de mener les étudiants à une maîtrise de la langue et de son fonctionnement, à la constitution d'une culture générale et l'acquisition de solides connaissances dans les aires culturelles couvertes par la mention, sans oublier les savoirs méthodologiques que sont l'expression écrite et orale et la maîtrise des outils d'analyse critique.

Le parcours bivalent implique un nombre d'heures d'enseignement et de travail personnel supérieur à un parcours classique de licence.

Le principal débouché de cette mention est l'enseignement des langues, soit après une poursuite d'études en master, soit par la préparation des concours du CAPES et de l'Agrégation. D'autres débouchés professionnels sont possibles en fin de licence (traduction, édition...).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	214
Nombre d'inscrits en L2	122
Nombre d'inscrits en L3	110
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	0,5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	1 %
% d'abandon en L1	16 %
% de réussite en 3 ans	69 %
% de réussite en 5 ans	80 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les efforts réalisés pour mutualiser au mieux les enseignements, à la fois non-fondamentaux de parcours à parcours et fondamentaux entre parcours monovalents et parcours bivalent, ont permis d'aboutir à une structure commune et claire des parcours, et de faciliter les réorientations éventuelles.

Les modalités d'enseignement sont propices à la réussite des étudiants : travaux dirigés et travaux pratiques très fortement majoritaires au premier semestre, et majoritaires sur la totalité du cursus, accent porté sur le contrôle continu au premier semestre, enseignements de mise à niveau (expression écrite et orale), dispositif d'enseignants référents et tutorat d'accompagnement au cours de la première année.

Le projet pédagogique est orienté quasi-exclusivement vers la préparation aux métiers de l'enseignement (dans le primaire ou le secondaire). En effet, la structuration en parcours sur le critère des langues ne permet pas la création ou la mise en évidence d'autres parcours spécifiques (du type traduction, audiovisuel, histoire...) qui pourraient offrir des débouchés supplémentaires aux diplômés. L'homogénéité de l'équipe pédagogique en termes d'appartenance aux sections du Conseil National des Universités et l'absence d'intervenants extérieurs (hors cours de langues rares) reflètent d'ailleurs le caractère très classique de cette formation. Il est regrettable que la structure et le fonctionnement de l'équipe pédagogique ne soient pas connus. Le dossier ne fait malheureusement apparaître aucune donnée sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou non, ou sur leur poursuite d'études en master ou leur réussite aux concours de l'enseignement.

- Points forts :

- La restructuration des spécialités en parcours ne représente pas seulement un gain en termes d'économie de la formation, mais permet aussi une grande clarté des parcours (diversité et similitudes) et facilite d'éventuelles réorientations au sein du domaine.
- L'entrée dans les disciplines est progressive, avec un premier semestre dit « d'orientation », au cours duquel sont abordés les outils méthodologiques fondamentaux.

- Points faibles :

- L'orientation vers les métiers de l'enseignement est trop exclusive, la profusion d'Unités d'Enseignement Libres donnant plus l'impression d'une dispersion de l'étudiant que de la constitution d'une véritable spécialisation.
- Le dossier manque de données chiffrées sur les flux d'étudiants, leur devenir professionnel et académique.
- La structure et le fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas connus.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait sans doute, et en particulier à cause de l'existence d'une formation similaire à l'Université Catholique de l'Ouest, à mettre en évidence des spécialités plus marquées, qui ne se cantonnent pas aux métiers de l'enseignement. Ceci pourrait être fait à coût constant en collaboration avec d'autres UFR ou départements de l'établissement.

Enfin, il semble important de mettre en place ou de mieux exploiter un dispositif de suivi des étudiants après leur sortie de la licence.